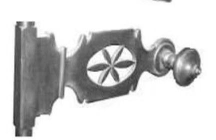
Concentré
Action ultra
rapide

DEPRO® ACTIROUILLE

ACCELERATEUR D'ENROUILLEMENT POUR METAUX FERREUX



LE FER FORGÉ



IDENTIFICATION

- Oxydant destiné à accélérer le processus d'enrouillement des métaux avant recouvrement par **DEPRO® ROUILLE VERNIS**.
- Permet de contrôler l'effet esthétique des métaux ferreux rouillés.
- Solution acide spécifique.

UTILISATIONS

DEPRO ACTIROUILLE s'utilise sur tous les métaux ferreux pour lesquels on recherche à accélérer l'enrouillement afin d'obtenir un aspect esthétique rouillé.
Recommandé pour **les ferronneries d'art** : g**rilles, fer forgé, garde corps, candélabres, réverbères, mobilier de jardin.**

AVANTAGES

- Prêt à l'emploi.
- Oxydation ultra rapide et uniforme des aciers traités
- Amorçage de la corrosion 1 h à 20°C.
- Traitement contrôlé de l'évolution de la corrosion.Très économique.

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports : Les surfaces à traiter doivent être propres exemptes de graisse et de tout revêtement ou particule pouvant gêner l'action du traitement.
Prêt à l'emploi DEPRO® ACTIROUILLE s'applique en 1 ou 2 couches généreuses, à la brosse ou au pulvérisateur.

Appplication : L'application par trempage est recommandée pour les petites pièces.
Le degré d'enrouillement et les couleurs d'oxydation dépendent des conditions d'application : nombre de passages, hygrométrie, température.
2 à 12 heures après l'application, rincer le métal traité à l'eau claire.
La rouille apparaît en suivant. Une fois le degré d'enrouillement souhaité obtenu, neutraliser l'action de DEPRO® ACTIROUILLE avec SCAR® FORCE. Rincer, laisser sécher.
Appliquer en final DEPRO® ROUILLE VERNIS en 2 couches selon l'aspect de finition souhaité : ciré mat ou brillant. Nettoyage des outils à l'eau.

CARACTERISTIQUES

Rendement : 15 à 20 m²/L
Conditionnements : 5 et 30 litres
Hygiène et sécurité : Fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande ou sur internet, site www.deproma.com
Lire attentivement l'étiquette de sécurité sur l'emballage du produit. *21/22 : nocif par contact avec la peau et ingestion. 34 : provoque des brûlures. 37 : irritant pour les voies respiratoires.*
Précautions générales *: Travailler dans un local bien aéré. Protection des personnes : éviter le contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, se laver immédiatement les mains et les yeux à l'eau. Ne pas respirer les vapeurs. Porter des gants et des lunettes.*
Elimination des déchets *: Vider complètement le récipient. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée (centre de tri).*
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Réf 02090

09/14



15, avenue Foch - B.P. 80032 - 18201 SAINT AMAND MD CEDEX
Tél. 02.48.62.01.50 - Fax. 02.48.96.36.13 - e.mail: info@deproma.com